

■ **Catherine Grivet**, à Concise, exploitation d'un café-restaurant à l'enseigne 'Auberge de l'Union' (FOSC du 02.05.1994, p. 2386). La raison est radiée par suite de remise de commerce.  
Journal no 910 du 30.01.2004  
(02104606 / CH-550.0.043.352-1)